

Sujet : [INTERNET] RNN du marais d'Yves

De : Paul Bonfils <bonfils@akuoenergy.com>

Date : 22/11/2021 10:41

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis Paul Bonfils, chef de projet en développement d'énergies renouvelables.

Je vous contacte pour vous donner un avis favorable au projet d'extension de la RNN du marais d'Yves. Il s'agit d'un ambitieux projet, qui s'inscrit dans une nécessité absolue de protéger les milieux naturels et leur exceptionnelle biodiversité. La RNN du marais d'Yves, située sur un couloir migratoire très important, représente une zone de quiétude pour les oiseaux migrateurs mais aussi nicheurs et hivernants.

En vous remerciant pour cette consultation et la prise en compte de cet avis.

Bien cordialement,

Paul BONFILS

| Chef de projet - Développement photovoltaïque

| **Téléphone :** +33 7 50 18 38 78

Sujet : [INTERNET] Avis favorable pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : Aurélie Jambon <aurelie_jambon@natural-solutions.eu>

Date : 22/11/2021 10:21

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

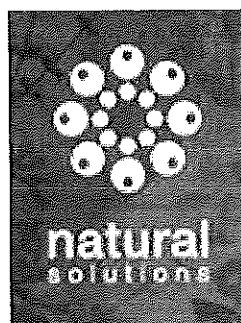
Bonjour,

Je suis Aurélie Jambon, cheffe de projet en informatique pour la biodiversité.

Je vous contacte pour vous donner un avis favorable au projet d'Extension de la RNN d'Yves. Il s'agit un projet ambitieux et positif pour la protection de plusieurs milieux et d'une biodiversité exceptionnels. Dans la RNN d'Yves, située sur un couloir migratoire très important, les oiseaux y trouvent une quiétude importante pendant leurs migrations mais aussi en hiver et en été.

En vous remerciant pour cette consultation et pour la prise en compte de cet avis.

Bien cordialement.



Aurélie Jambon - *Cheffe de projet communauté biodiversité et écosystèmes naturels, développeuse web*

www.natural-solutions.eu

06.38.22.25.86 aurelie_jambon@natural-solutions.eu

68 rue Sainte, 13001 Marseille



Sujet : [INTERNET] Avis favorable - Extension de la RNN d'Yves

De : Adrien Pajot <pajot.adrien@wanadoo.fr>

Date : 22/11/2021 10:06

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis Adrien Pajot, chef de projet informatique et biodiversité à Natural Solutions. Je vous contacte pour vous donner un avis favorable au projet d'Extension de la RNN d'Yves. Il s'agit un projet ambitieux et positif pour la protection de plusieurs milieux et d'une biodiversité exceptionnels. Dans la RNN d'Yves, située sur un couloir migratoire très important, les oiseaux y trouvent une quiétude importante pendant leurs migrations mais aussi en hiver et en été.

En vous remerciant pour cette consultation et pour la prise en compte de cet avis.

Bien cordialement.

Adrien Pajot

06.16.81.14.86

Linkedin : <https://www.linkedin.com/in/adrien-pajot-87746b156/>

ResearchGate : https://www.researchgate.net/profile/Adrien_Pajot2

Twitter : <https://twitter.com/AdrienPjt>

Sujet : [INTERNET] EXTENSION RNN YVES

De : MARTIN Alain <alain.a.martin@axa.fr>

Date : 22/11/2021 09:20

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour

Ce mail pour vous informé que je suis contrat le projet d'extension de la réserve naturel national d'Yves gérée par la LPO.

En effet cet organisme à démontré son incapacité à la gestion des territoires. Ils ne s'occupent absolument pas des nuisibles et ne font aucun entretien.

Ce territoire doivent rester accessible aux chasseurs et aux pêcheurs qui assurent l'entretien et la gestion de bon sens.

Marre que ces associations subventionnées sur le dos des Français, finance leur actions avec notre argent pour entraver nos libertés.

Cordialement

Alain MARTIN

Ce message est confidentiel. Son contenu ne represente en aucun cas un engagement de la part de AXA France sous reserve de tout accord conclu par ecrit entre vous et AXA France. Toute publication, utilisation ou diffusion, meme partielle, doit etre autorisee prealablement. Si vous n'etes pas destinataire de ce message, merci d'en avertir immediatement l'expediteur.

This message is confidential. Its contents do not constitute a commitment by AXA France except where provided for in a written agreement between you and AXA France. Any unauthorised disclosure, use or dissemination, either whole or partial, is prohibited. If you are not the intended recipient of the message, please notify the sender immediately.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : gregory blein martin <blein-martin.gregory@orange.fr>

Date : 22/11/2021 00:49

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

pour la sauvegarde de la biodiversité la réserve doit être étendue. La protection de la biodiversité ne peut être confié aux chasseurs.

Vue la baisse du nombre d'oiseau en France il faut que cette réserve soit étendue

cordialement

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

De : Mikael Nicolas <nicolas.mike17@gmail.com>

Date : 22/11/2021 00:17

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur.

Je viens vers vous pour m'opposer au projet d'extension de la réserve naturelle d'Yves par la LPO pour les raisons suivantes:

- la disparition des territoires de chasse.
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave aux travaux d'entretiens
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux (chemin des douaniers le long des côtés)
- l'entrave aux activités économiques: cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'enclavement d'une zone réservée au titre d'une seule association.

La réserve déjà en place est-elle bien gérée? Dans quel état se trouve le réseau fluvial? il y a t'il un entretien des roselières pour ne pas nuire au biotope? La gestion des espèces est t'elle contrôlés? Comment est gérer les problèmes des nuisibles (ragondin, renard, pie... etc.).

Je pense qu'il serait préférable d'investir de l'argent public pour la gestion de cette réserve avant de vouloir a tout prix l'agrandir au détriment des usagés .

Cordialement Mr Nicolas.



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur l'extension du marais d'Yves

De : Aurélien Gillard <aurgil@yahoo.fr>

Date : 21/11/2021 22:54

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour, je souhaite faire part de mon avis favorable à l'extension de la RNN du marais d'Yves. Ces zones sont naturellement submersibles ou amenées à le devenir compte tenu du réchauffement climatique, la concurrence est donc faible avec des usages potentiels économiques ou d'habitation

Par ailleurs cette extension du périmètre s'inscrit dans l'objectif d'extension des périmètres d'aires protégées en France.

L'existence de zones refuge pour la biodiversité est un maillon essentiel de préservation de l'environnement dont nous dépendons pour notre bien-être et que nous avons la responsabilité de préserver pour les générations futures.

Cordialement

Aurélien Gillard

Sujet : [INTERNET] contre l'extension de la réserve lpo

De : christophe.lhamas@neuf.fr

Date : 21/11/2021 21:38

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

bonjour

comment une association comme la LPO même reconnue d'utilité public on ne sait pas pourquoi et si cela est s'avère exact peut prétendre à fustiger l'environnement a tout à chacun à son compte !!
je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

mes raisons sont l'entrave à la libre circulation des personnes et animaux et d'un point de vue économiques et touristiques et qui sont ils pour s'approprié les territoires pour en faire une fenêtre d'où il faut payer pour voir la nature !
cordialement

Christophe Lhamas

Moniteur Guide de Pêche

Tel port :06.26.45.27.15

Mail: christophe.lhamas@neuf.fr

Site : www.lalule.fr

Sujet : [INTERNET] Extension de la rnn d'Yves

De : Benjamin Bobineau <bobineaubenjamin@gmail.com>

Date : 21/11/2021 21:25

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Avis favorable au projet afin de préserver quelques espèces qui ne sont plus pour certaines en bon état de conservation

Sujet : [INTERNET] Contre le projet de l'extension de la réserve du marais d'Yves

De : Georges Elloy <jocanard@gmail.com>

Date : 21/11/2021 20:02

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je suis contre le projet de l'extension de la réserve de marais d'Yves par la LPO .

D'une part il n'y a plus de limite avec ces personnes là ,elles en veulent toujours plus.

L'humain n'a plus sa place sur les territoires gérés par ces écologistes de salons, ils pensent savoir tous mieux que quiconque. Sous prétexte de protéger la faune et la flore, plus d'activité humaine sur ces territoires balades pêche chasse. moi qui suis chasseur et également chasseur photos je me retrouve exclu ! Je ne peux pas l'accepter, d'autant que lorsque ces personnes organisent des balades sur ces réserves ,il faut payer une somme. Et la plus de dérangement,

de qui se moque t on ? Ils achètent ces terrains avec l'argent des contribuables et ils se croient tout permis cela suffit !

J'espère monsieur le Préfet que vous serez sensibles à mes arguments et que vous ne donnerez pas suite à ce projet.

Recevez monsieur le Préfet mes sentiments respectueux .

Georges ELLOY



Garanti sans virus. www.avast.com

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ...NEARET.....

Prénom : ...Christine.....

Adresse : 8 Rue des Saulniers 17700 SAUDES-SEER

Mail : christal55@Rotmail.fr.....

Téléphone : 06 88 52 96 76.....

Signature :

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : NEGRET

Prénom : Alain

Adresse : 8 Rue de la Seudre 17120 SALLES SUR MER

Mail : christalflot@gmail.com

Téléphone : 0632 158452

Signature :

Firefox

about:blank

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »**Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021****Pétition****Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

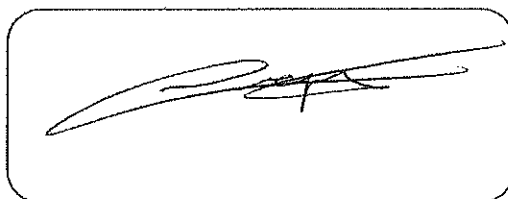
Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : NEARET.....Prénom : Christine.....Adresse : 8 Rue des Sauriens - 1770 SALES MERMail : christal55@retmail.fr.....Téléphone : 06 88 52 96 26.....

Signature :



Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos ancêtres, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : NEGRET

Prénom : Alain

Adresse : 8 Rue Les Saulniers 17120 SALLIES SUR MER

Mail : christalflott@gmail.com

Téléphone : 0632 158452

Signature :

Sujet : [INTERNET] Avis extension réserve yves

De : Clément Baron <baron.clementdaniel@gmail.com>

Date : 21/11/2021 14:05

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

En pleine crise de la biodiversité, je donne mon avis favorable pour l'extension de la réserve d'Yves.

Il est important de protéger des territoires encore préservés. Le marais d'Yves est un joyaux pour de nombreuses espèces.

Merci d'agir dans ce sens !

Clément

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

De : Jean pierre Bataille <aptejpb@gmail.com>

Date : 21/11/2021 10:47

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Depuis plusieurs générations, ce sont les acteurs locaux qui ont créé toutes ces zones de marais et qui les entretiennent, avec passion et raison.

Je suis un Gaulois, petit-fils d'agriculteur, fils d'ouvrier, j'ai aidé mon grand-père et mon père à entretenir ces marais qui ne seraient pas devenus ce qu'ils sont aujourd'hui sans ce travail effectué sans aucune autre récompense que l'amour de la nature et d'avoir la satisfaction du travail bien fait. Sans penser à en retirer le moindre bénéfice. Et j'y emmène régulièrement mes enfants et petits enfants, juste pour le plaisir d'être en pleine nature, sans entrave, en toute liberté.

Depuis toujours nous sommes libres de jouir de cet espace naturel, c'est un don de la nature, et demain il faudrait payer la LPO pour s'y rendre ?

Il est aberrant d'imaginer de nous priver de cette bande littorale au profit d'une association qui se revendique écologiste et qui n'a jamais œuvré pour l'aménager.

C'est scandaleux.

JP. BATAILLE.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO"

De : Olivier Pejoan <o.pejoan@gmail.com>

Date : 21/11/2021 10:15

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis complètement opposé à ce projet d'extension de la RNN d 'Yves. D'abord, il faudrait déjà commencer par gérer comme il se doit les territoires que comptent la LPO et quand on voit aujourd'hui comment est gérée l'actuelle réserve d'Yves, ça ne laisse pas augurer de belles heures pour l'écosystème de ce territoire.

En effet, on peut constater un renfermement de la zone avec un appel systématique aux chasseurs pour venir, via des battues administratives, réguler le sanglier. Alors, je n'imagine même pas sur une zone plus conséquente, pire encore, cette année il n'y a pas d'eau et la zone s'est encore plus refermée, ce qui va nécessiter le passage de gros engins pour permettre l'accès à une nouvelle faune (on marche sur la tête !!)

D'autre part, le projet interdirait tout accès aux personnes et aux animaux, là encore de manière arbitraire sans compter que cet état de fait ne laisserait plus la possibilité aux propriétaires d'accéder aux installations de carrelets !!

Il y a, à mon sens, bien d'autres axes d'investissements qui permettraient à la LPO de maintenir la biodiversité. Elle devrait, déjà commencer par combattre la menace de l'éolien qui engendre la mort d'une énorme quantité d'oiseaux...

(peut-être que les intérêts financiers les en empêchent ??)

Salutations.

Olivier PEJOAN



Garanti sans virus. www.avg.com

Sujet : [INTERNET] Extension réserve naturelle d Yves

De : Jean-marc Guillet <jmarc17.guillet@gmail.com>

Date : 20/11/2021 20:53

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>, Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime <e.marchand@chasseurs17.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet d extension.

Vue les contraintes du au covid, il n est pas judicieux de réduire les espaces sur lesquels nous pouvons nous ressourcer au travers de nos loisirs.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Enquête publique extension réserve naturelle des marais d'Yves

De : Quaintenne Evelyne <quaintenne.evelyne@orange.fr>

Date : 20/11/2021 20:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis favorable à l'extension de la réserve car aujourd'hui la pression humaine est très forte sur la zone littorale. Il est normal que les loisirs sportifs le tourisme la pêche puissent se pratiquer sur le rivage, mais il est aussi très important de créer des zones refuges pour la faune sauvage. Seule une zone suffisamment vaste et tranquille peut permettre à la biodiversité de notre région de de maintenir.

M Quaintenne ,29 rue E Vaillant 17300 Rochefort.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : adeline pichard <adelinepichard@outlook.fr>

Date : 20/11/2021 19:39

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce que la protection de la nature est l'une des causes les plus importants pour le 21^{ème} siècle et pour les générations futurs, je suis favorable au projet d'extension de la réserve naturelle Nationale du Marais d'Yves. Cette extension mériterai d'être encore plus important, au vu des enjeux présents. Mais c'est déjà une très belle avancée qui doit se concrétiser.

Bien cordialement,

PICHARD Adeline

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

De : phcaillat <phcaillat@wanadoo.fr>

Date : 20/11/2021 18:30

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.

Arrêtons cette gabegie financière qui va couter cher aux contribuables que nous sommes.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Enquête publique réserve de Yves

De : Dominique BLONDEL <joelleblondel@orange.fr>

Date : 20/11/2021 18:11

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis entièrement favorable à ll'extension De la réserve de Yves qui est un lieu propice aux limicoles .

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Agrandissement de la réserve naturelle d'Yves

De : marc PERROT <marco.perrot@orange.fr>

Date : 20/11/2021 17:30

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

L'Etat fait du troc: En échange de la construction de la digue anti-sumersion, vous allez agrandir la réserve naturelle. Cette mesure n'a pour unique objectif, que de satisfaire la Ligue de Protection des Oiseaux. Vous courtisez une association de protection de l'environnement sans vous inquiéter du sort des autres usagers et des riverains.

Fini les promenades en bord des mer avec les enfants, fini les parties de pêche à pied, en barque ou au carrelet. Avec cet agrandissement, pour profiter de la nature, il faudra payer un droit de visite à la LPO. Ce projet d'agrandissement de la réserve va accentuer les problèmes désormais récurrents de dégâts de sangliers qui y pullulent. Avec l'augmentation constante de la densité de ces animaux dans la réserve et le risque accidentogène, il y finira par y avoir un accident grave sur la 2X 2 voies.

Je pense sincèrement qu'il y a suffisamment de réserve naturelle en Charente Maritime et que cet agrandissement n'est pas nécessaire. D'autres solutions existent, plus populaires et pertinentes pour préserver la nature et les zones humides.

Bien cordialement,

Marc PERROT BILLAUD

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique

De : COLLIN Joël <joelcollin17@orange.fr>

Date : 20/11/2021 17:16

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, <secretaire@carrelets-charentais.com>, <mairie-yves@wanadoo.fr>, <mairie@fouras-les-bains.fr>

Bonsoir,

Veillez trouver ci-joint, ma signature à la pétition concernant l'extension de la réserve.

J COLLIN

— Pièces jointes : —

pétition.pdf

30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui a priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous voulons conserver le libre accès pour tous sur tout l'estran et le littoral !

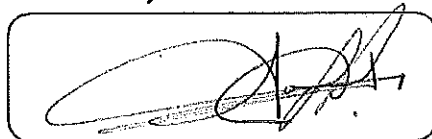
Nom : COLLIN Prénom : Joël

Adresse : 8, rue du Jardin de fer 17000 Saignes/Charente

Mail : joelcollin17@orange.fr

Téléphone : 06 20 47 01 61

Signature :



Destinataires : copie à secretaire@carrelets-charentais.com

Préfet de Charente-Maritime à l'adresse : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mairie d'Yves à l'adresse : mairie-yves@wanadoo.fr

Mairie de Fouras à l'adresse : mairie@fouras-les-bains.fr

Par mail, objet du mail : « Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique »

Sujet : [INTERNET] Extension de la Réserve naturelle régionale des marais d'Yves

De : Christiane Oliviero <oliviero.christiane@club-internet.fr>

Date : 20/11/2021 16:20

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis pour la réalisation de ce projet d'extension qui permettra de renforcer ce patrimoine naturel exceptionnel et garantira une zone de quiétude plus étendue pour les nombreux oiseaux d'eau qui fréquentent ce site

Cordialement

Mme Oliviéro Christiane

[INTERNET] Pétition contre extension Réserve Marais d'Yves

Sujet : [INTERNET] Pétition contre extension Réserve Marais d'Yves

De : "Yanic Pagnoux" <yanic.pagnoux@wanadoo.fr>

Date : 20/11/2021 14:14

Pour : <pref-envir-pre17@charente-maritime.gouv.fr>, <mairie-yves@wanadoo.fr>, <mairie@fouras-les-bains.fr>

Copie à : <secretaire@carrelets-charentais.com>, "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Monsieur le Préfet,
Monsieur le maire de Fouras les Bains,
Monsieur le maire de Yves,

Veuillez trouver en pièce jointe la pétition que je signe contre le projet d'extension de Réserve Naturelle Nationale de la Bale et du Marais d'Yves.

Bien Cordialement,
Yanic Pagnoux



#Beul le 20/11/2021
Yanic PAGNOUX
5 rue de La Croix du Sud
17137 NIEUL SUR MER
07 66 24 03 78

- 2021-11-19-Pétition contre extension Réserve Marais d'Yves-YP.jpg

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom :P.A.G.NOIR.....

Prénom :YANIC.....

Adresse :5 rue de la Croix du Sud 17137 NIEUL SUR MER.....

Mail :Yanic.pagnon@wanadoo.fr.....

Téléphone :07 66 24 03 78.....

Signature :

[INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves - Enquête publique

De : <jacqueline.pagnoux@wanadoo.fr>

Date : 20/11/2021 13:44

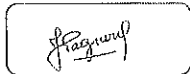
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, <maire-yves@wanadoo.fr>, <maire@fouras-les-bains.fr>

Copie à : <secretaire@carrelets-charentais.com>, "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Monsieur le Préfet,
Monsieur le maire de Fouras les Bains,
Monsieur le maire de Yves,

Veuillez trouver en pièce jointe la pétition que je signe contre le projet d'extension de Réserve Naturelle Nationale de la Bale et du Marais d'Yves.

Bien Cordialement,
Jacqueline Pagnoux



Nieul le 20/11/2021
Jacqueline PAGNOUX
5 rue de La Croix du Sud
17137 NIEUL SUR MER
06 32 31 22 60

-2021-11-19-Pétition contre extension Réserve Marais d'Yves-JP.jpg

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition**Trop c'est trop !**

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : ...PAGNOUX.....

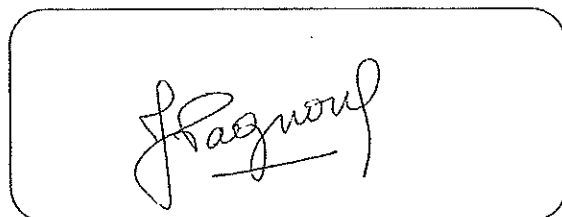
Prénom : ...Jacqueline.....

Adresse : ...5...rue...de...la...Croix...du...Sud...17137...NIEUL SUR

Mail : ...jacqueline.pagnoux@wanadoo.....

Téléphone : ...06...32...31...22...60.....

Signature :



Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve du marais d'Yves

De : Alain Labeyrie <alnlabeyrie@aol.com>

Date : 20/11/2021 12:22

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>, "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

- ***Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO***
- Pour les raisons suivantes :
- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.
- Pourquoi la gestion d'une réserve naturelle donnée à une association (LPO) anti-tout ?

Sujet : [INTERNET] projet d'extension de R.N.N. d'Yves

De : Philippe BLANC <blanc.philippe0984@orange.fr>

Date : 20/11/2021 11:57

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr,
asso.def.anse.fouras@gmail.com

Monsieur, je me permets de vous adresser ce courriel car je suis inquiet de voir disparaître un nouveau territoire de chasse et ce projet sera une entrave aux activités économiques. La faune est toujours présente sur ce territoire, je ne constate pas de changement d'année en année, alors à quoi bon modifier le statut, cela va nous priver d'un grand bol d'air et pourtant en ces périodes particulières tout le monde en a besoin. Je suis contre ce projet d'extension de la R.N.N. d'Yves gérée par la L.P.O. En vous remerciant de prendre en compte ce message, veuillez Monsieur le Préfet de Charente-Maritime recevoir mes plus sincères salutations.

[INTERNET] projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

Sujet : [INTERNET] projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

De : Baurion Marc <marc.baurion@orange.fr>

Date : 20/11/2021 10:06

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car cela va entraîner la disparition d'un territoire de chasse, la non prise en compte de la régulation des grands animaux sauvages notamment le sanglier, ainsi que l'entrave aux activités économiques: cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, et loisirs de plain air.

Cordialement.

Marc BAURION.

Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve du marais d'Yves

De : Garcia Patrick <garcia.p17@gmail.com>

Date : 20/11/2021 09:45

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

C'est une entrave à la libre circulation, aux activités de plein air , à l'agriculture et à l'impossibilité de régulation des ESOD.

De quel droit sur le dos du contribuable la LPO s'approprierait elle ces territoires??



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la réserve d'Yves

De : pascal.clair@free.fr

Date : 20/11/2021 09:17

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la réserve d'Yves en raison de:

La non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts qui leur sont liés,

L'entrave à la circulation des personnes et des animaux,

L'entrave aux activités de tourisme, de baignade et des loisirs de plein air, L'entrave aux travaux d'entretien.

Ce projet inique coutera très cher au contribuable français.

Il doit être abandonné.

pascal Clair

Pascal CLAIR
6, La Genebrière
17520 NEUILLAC

Tel: 06.74.04.45.32

Sujet : [INTERNET] Réserve d'Yves

De : Robert Creus <creusrobert@hotmail.fr>

Date : 20/11/2021 08:57

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour je suis contre l'extention de la reserve d'Yves mes arguments sont simple nous avons une association qui représente plus d'un million d'adhérents soyons solidaires au moment des votes cruciaux et faisons abstraction de nos clivage politique et votons pour une personne qui aime et défends nos traditions et qui ne finance plus la Lpo avec nos impôts donc en votre âme et conscience pour une fois voter bien pour une fois et faisons poids de tous nos adhérents
Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Je suis contre l'extension de la réserve du marais D'Yves gérée par la Ipo.

De : ludovic gaudin <la-godiche@hotmail.fr>

Date : 20/11/2021 08:46

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour, je contre ce projet qui a la base est une réserve close et non accessible librement aux personnes voulant de promener.

Cette réserve empêche également la régulation des animaux tels que sangliers

Cette réserve entrave la libre circulation des personnes

Cette réserve empêche toute activité de loisirs tels que pêche, carrelets, chasse, footing velo

M. Gaudin ludovic

Get [Outlook for Android](#)

Sujet : [INTERNET] projet d'agrandissement de la réserve du marais d'Yves

De : julien jay <julien.jay76@sfr.fr>

Date : 20/11/2021 06:20

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis totalement pour l'agrandissement de la réserve naturelle du marais d'Yves, il ne peut y avoir que des résultats positifs pour la biodiversité.

Cordialement.

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves

De : Marfil Gilles <gillesmarfil@orange.fr>

Date : 20/11/2021 05:00

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

J'émet un avis défavorable au projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves.

Les raisons ont sont les suivantes :

La LPO en veut toujours plus et il est anormal qu'ils délogent des utilisateurs ancestraux de la baie et du marais d'Yves.

Avec une gestion de la LPO, la chasse, pêche et toutes les activités sur ce site vont être interdites.

La libre circulation des personnes va être interdite ainsi que les activités économiques et touristiques.

L'entretien des marais du aux chasseurs va être interrompu, et les marais vont redevenir des terrains propices aux sangliers, renards et autres.

Les marais par manque d'entretien ne seront plus aptes à accueillir la faune actuelle.

La LPO a déjà fait preuve de son inaptitude quand à l'entretien de sites sous sa responsabilité.

Gilles Marfil

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la rnn d'yves gérée par la lpo

De : "chonchon.17" <chonchon.17@hotmail.fr>

Date : 19/11/2021 22:36

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : tudafasso.def.anse.fouras@gmail.com

Cela et une entrave aux activités économiques :cyclotourisme,pêche,nautisme,carrelets,loisir de plein air,baignade et à la disparition des territoires de chasse.

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Contre ce projet

De : peyrinus@gmail.com

Date : 19/11/2021 22:34

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre ce projet. Trop d'interdiction proposée trop d'atteintes à la vie à la passion et au bien être de la population humaine !!! On est tous d'accord qu'il faut préserver des équilibres mais pas de cette manière. Quand je vois les terres gérées par la lpo sa me donne envie de pleurer, se sont des sanctuaires à sangliers aucun entretien réalisé, des plantes aquatiques comme la Jussie sont tellement envahissantes que la faune et la flore meurt. Avant de vouloir agrandir leurs territoires il faudrait déjà qu'ils gèrent un minimum ceux qu'ils disposent sans oublier que l'achat de ces terres sont encore à la charge du contribuable et je pense que l'on a d'autres priorités en France.

Cordialement

Matthieu

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves

De : dominique.pepin2@club-internet.fr

Date : 19/11/2021 22:25

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour, nous émettons un avis favorable à l'extension de la Réserve naturelle nationale des marais d'Yves.

Merci de prendre en compte cet avis et de le verser au dossier.

Très cordialement.

M. et Mme PEPIN

Marie-France et Dominique PEPIN

26 rue de la motte blanche

la gare

17290 LE THOU

05 46 35 63 68

Sujet : [INTERNET] Extension marais d'Yves

De : Philippe Guillin <philippe_guillin@msn.com>

Date : 19/11/2021 21:50

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je soutiens l'extension de la réserve des marais d'Yves afin d'y préserver la faune et la flore. Je précise que je connais l'endroit pour y être passer cet été en vélo car j'étais en vacances dans le marais poitevin.

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO"
De : "lys.sebastien" <lys.sebastien@wanadoo.fr>
Date : 19/11/2021 21:48
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour'

Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- l'entrave aux travaux d'entretiens.
- la LPO a largement assez de terrains qu'elle ne sait gérer vu leur état d'abandon

Cordialement.

M
Sébastien LYS

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Sujet : [INTERNET] enquête publique au projet d extension de la RNN d Yves
De : mimilesam <mimilesam@aol.com>
Date : 19/11/2021 21:05
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d extension de la RNN d Yves gérée par la LPO
Disparition des territoires de chasse
La non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
L entrave aux activités économiques

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

De : Gilles MARTIN <dgmartin@orange.fr>

Date : 19/11/2021 21:01

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

pour les raisons suivantes:

- * la disparition des territoires de chasse
- * la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- * l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- * l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade
- * l'entrave aux travaux d'entretiens.
- * dans un but de profit pour la LPO

Sujet : [INTERNET] RNN Yves

De : Jean Michel Fouet <jmfouet@aol.com>

Date : 19/11/2021 21:00

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je vous informe être contre le projet d'extension de la RNN d'Yves!

La vie "naturelle" que la LPO veut voir c'est sans les êtres humains! est-ce cela l'avenir?

Que ferez vous demain des sangliers? sans parler des autres "envahissants"?

Vous n'y ferez plus de vélo, de pêche, de promenades en plein air, de baignade, ... en gros tout ce qui serait une activité naturelle pour l'humain.

Finalement, seule la LPO, qui n'est pas naturelle du tout, aura ainsi tous les pouvoirs pour une gestion catastrophique, comme elle et ses amis savent si bien faire, avec notre argent!

J M Fouet

Sujet : [INTERNET] Extension de la réserve du marais d'Yves

De : Dominique ANDRE <domi17.andre@gmail.com>

Date : 19/11/2021 20:14

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO"

Mes raisons:

- la disparition des territoires de chasse.
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN d'Yves

De : Famille Moreau <family.moreau@gmail.com>

Date : 19/11/2021 19:58

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour.

Le suis contre le Projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Il semble inconcevable de priver certains utilisateurs de ces zones qui serait mise en "Interdiction de fréquentation" pour les citoyens.

- fin des activités économiques et de loisirs, entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, plus de régulation pour toutes les espèces "invasives"....

Cordialement **CONTRE.**

A. MOREAU

Sujet : [INTERNET] RNN d"Yves

De : COLLIN Joël <joelcollin17@orange.fr>

Date : 19/11/2021 19:23

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis contre l'extension de la réserve d'Yves pour les raisons suivantes :
Disparition des territoires de loisirs (chasse, promenade, sports nautiques)
Entrave aux libertés des habitants de cette région et des touristes
Atteinte à la libre circulation

Le 19/11/2021

Joël COLLIN

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN d'Yves

De : Roger Yoann <rogeryoann17@gmail.com>

Date : 19/11/2021 19:01

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour Mesdames, Messieurs

Par ce mail je vous communique que je suis CONTRE le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

Mes raisons sont les suivantes:

- Vous entravée les activités économiques, cyclotourismes, pêche, chasse ,carrelets, loisir de pleine air et bien d'autres!

Merci de prendre en compte mon vote défavorable pour ce projet.

Cordialement

M.ROGER

[INTERNET]

Sujet : [INTERNET]

De : jean paul buot <jeanpaulbuot@orange.fr>

Date : 19/11/2021 18:41

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'EXTENSION DE LA RNN D' YVES QUI IGNORE

LES ENJEUX CYNEGETIQUES, AGRICOLES, ECONOMIQUES ET HUMAINS.

JPB

Jean Paul BUOT

55 Rue du Breuil

17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE

Tél 05 46 94 24 18

Sujet : [INTERNET] RNN D'YVES

De : claude bouquet <claude.bouquet7@orange.fr>

Date : 19/11/2021 18:36

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre l'extension de la réserve naturelle d'Yves gérée par la lpo.

La réserve actuelle est interdite au public sauf en payant et avec un guide, donc plus de pêche plus de promenade avec ou sans chien plus de cyclotourisme.

La commune d'Yves possède suffisamment de marais en plus de la réserve naturelle (également interdit aux promeneurs).

Donc NON.

CDT

Claude BOUQUET

Sujet : [INTERNET] e suis contre le projet d'extension de la RNN D'Yves gérée par la LPO

De : david b <db17290@gmail.com>

Date : 19/11/2021 18:28

Pour : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>, "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre car:

- Disparition des territoires des chasse,
- Pas pouvoir se déplacer librement dans le marais,
- Pas possible de se promener à cheval ou avec un chien,
- La zone sera laissée à l'abandon, à l'état sauvage et ça va coûter cher au contribuable
- Les animaux nuisibles vont proliférer

DB

--

Cordialement, DB

[INTERNET] Je suis contre ce projet qui va de fait supprimer des...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre ce projet qui va de fait supprimer des territoires de chasse.

De : David B <david.bonavita33@gmail.com>

Date : 19/11/2021 18:18

Pour : asso.def.anse.fouras@gmail.com, "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr"
<pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre ce projet qui va de fait supprimer des territoires de chasse.
Qui va voir proliférer les animaux dits « nuisibles » comme les ragondins qui vont, par manque d'entretien du marais par la LPO, détruire entièrement ce paysage.

Cette zone qui sera attractive pour les « urbains » les premiers temps, verra la prolifération des prédateurs et des plantes invasives et destructrices du biotope de l'anse.

Outre une vue écologiste extrémiste, c'est aussi et surtout une action anti-chasse qui se cache derrière ce projet.

Cdt,
David Bonavita
Habitant de Ardillières

Sujet : [INTERNET] a l'attention de la commission d'enquete Projet d'extension de la RNN du marais d'Yves, enquête publique

De : Jean françois GRIZONNET <jfgrizonnet@wanadoo.fr>

Date : 19/11/2021 17:54

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, mairie-yves@wanadoo.fr, mairie@fouraslesbains.fr

Copie à : secretaire@carrelets-charentais.com

Monsieur le Préfet,
Madame le Maire de Fouras,
Monsieur le Maire d' Yves,
Monsieur le Commissaire enquêteur

Comme tout citoyen, je me permets de venir donner mon avis sur le projet d'extension du marais d'Yves puisque l'enquête publique m'y autorise. Je suis favorable à tout ce qui peut-être mis en place pour la protection de la nature, de la faune et de la flore mais permettez moi d'émettre certaines réserves car il ne faudrait pas que ces bonnes résolutions servent d'alibi pour nous énoncer un panel de restrictions et d'interdictions.

Après avoir consulté le dossier sur internet Je ne vois pas la nécessité de fermer l'estran aux promeneurs, baigneurs, pêcheurs à pied et autres sportifs. Ce serait tellement plus logique et plus respectueux envers les citoyens de laisser une bande côtière d'une soixantaine de mètres qui ne nuirait pas au projet d'extension de la réserve.

De plus, la pratique de la pêche au carrelet est inscrite au patrimoine culturel immatériel de France. Si le projet est accepté tel qu'il est soumis, cela va engendrer de nombreuses restrictions au niveau de cette activité qui semblait protégée par une telle reconnaissance. Sans compter les grandes difficultés d'entretien que vont rencontrer les propriétaires de carrelets.

Je suis sincèrement contre le projet tel qu'il est présenté et demande que l'estran ne soit pas intégré au schéma et que la limite du projet d'extension soit repoussée à 60 mètres en bordure de cote.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes sincères salutations.

Jean-François GRIZONNET

Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la RNN Yves – Enquête publique
De : Claude BRAUD <mcb48@orange.fr>
Date : 19/11/2021 17:52
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, mairie-yves@wanadoo.fr,
mairie@fouras-les-bains.fr
Copie à : secretaire@carrelets-charentais.com

Monsieur le Préfet,

Monsieur le maire de Fouras les Bains,

Monsieur le maire de Yves,

Veillez trouver en pièce jointe signée et datée une pétition sur le projet d'extension de la RNN Yves qui sera soumis prochainement à une enquête publique.

Je souhaite que cette pétition soit jointe aux documents dont l'enquêteur sera destinataire afin qu'il puisse en tenir compte dans l'avis qu'il émettra.

Avec mes meilleurs sentiments

Claude BRAUD

— Pièces jointes : —

pétition .pdf

30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la «Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves», pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la «protection de la biodiversité» qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'«experts», su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des «scientifiques» et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !


Nom : BRAUD.....

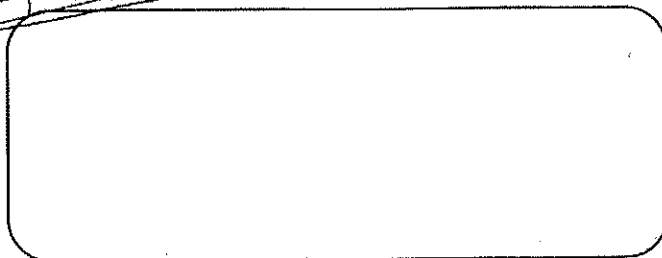
Prénom : CLAUDE.....

Adresse : 21 rue Simone de Beauvoir 17140 LAGORD.....

Mail :

Téléphone :

Signature :  LAGORD le 13/11/2021



Sujet : [INTERNET] projet d'extension de la RNN Yves_enquête publique

De : Gilles NAUD <gillescolettenaud@orange.fr>

Date : 19/11/2021 17:30

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : secretaire@carrelets-charentais.com

Bonjour Monsieur,

Veillez trouver en pièce jointe ma position sur ce projet d'extension.

Je vous remercie d'en prendre note.

Salutations distinguées.

Gilles NAUD

— Pièces jointes : —

IMG_20211119_0001 petition projet d'extention réserve naturelle.pdf

30 octets

Projet d'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves »

Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre 2021

Pétition

Trop c'est trop !

Nous riverains, promeneurs et pêcheurs de l'anse de Fouras et de la baie d'Yves avons été informés qu'un projet de décret du Ministre de la Transition Écologique est à l'étude, dans le cadre de l'extension de la « Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves », pour interdire l'accès à l'estran et à la mer sur la baie d'Yves et l'anse de Fouras !

Ces parties du littoral sont pour nous un espace de liberté où, avec nos familles, nous avons l'habitude de nous baigner, d'aller nous promener, de pêcher et de nous détendre dès que le temps nous le permet.

Cette interdiction confirme ce que certains d'entre nous craignaient lors de la création du Parc Marin, c'est-à-dire la restriction progressive et excessive de nos libertés au motif par ailleurs respectable de la « protection de la biodiversité » qui sert aujourd'hui d'alibi inacceptable à des dispositions hostiles à toute présence humaine !

Cette fois c'est l'estran qui est visé : ce lieu que la mer recouvre et libère deux fois par jour donc peu favorable à la nidification et à la sauvegarde des juvéniles qui à priori se fait à l'intérieur des terres, qui a toujours été libre d'accès, deviendrait aussi interdit ! Quelle sera l'étape suivante ?

Nous avons, depuis très longtemps et sans l'aide d'« experts », su respecter et préserver la biodiversité de nos espaces côtiers qui, grâce à nos anciens, sont aujourd'hui des lieux que l'on nous envie.

Nous ne voulons pas que nos côtes et nos plages deviennent des lieux interdits et confisqués au profit des « scientifiques » et des gardes qui demain pourront seuls s'y promener.

La loi oblige les riverains à laisser libre de circulation sur leurs propriétés privées un sentier dit "chemin des douaniers" permettant au public de longer l'estran à pied sec.

Nous réclamons qu'une bande littorale sur l'estran de 100 mètres de largeur à partir du trait de côte reste pleinement accessible au public !

Nom : NAUD

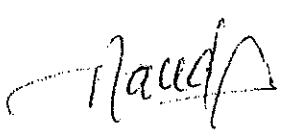
Prénom : Gilles

Adresse : 6 Rue Charles NICOLLE - 17140 LA GORRE

Mail : gillescoltenuaud@orange.fr

Téléphone : 06.84.10.92.62

Signature :



Sujet : [INTERNET] Réponse positive à l'enquête public extension RNN Marais d'Yves

De : COMBROUZE <theo.combrouze@yahoo.com>

Date : 19/11/2021 15:46

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Étant écologue de profession au sein d'un bureau d'étude et ayant travaillé au sein de la RNN du Marais d'Yves, j'émet un avis positif à l'extension de la réserve pour des raisons de préservation de la biodiversité à tous les niveaux (conservation des espaces naturels nécessaires au développement d'espèces animales et végétales parfois très menacées), du patrimoine paysager, pour des raisons de sécurité public globale (par la préservation d'une partie de la façade atlantique qui se dégrade à vue d'œil), pour les divers services écosystémiques que ce type d'espace naturel peut apporter à l'échelle communale voire supérieure.

Cordialement,
Théo Combrouze.

Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone